

LA DELEGATION DU CANADA A LA DIX-SEPTIEME SESSION REGULIERE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES.

pour publication
immédiate

le 29 novembre 1962.

Communiqué de presse n° 17.

Bureau de Presse
750 Third Avenue,
NEW YORK, N.Y.

YUkon 6-5740

Item 14 : Rapport de l'Agence Internationale d'Energie Atomique.

Déclaration de Monsieur Paul Tremblay,
Vice-Président de la Délégation du Canada.

Monsieur le Président,

Ma Délégation a suivi avec un vif intérêt l'exposé du rapport que vient de présenter le Directeur Général de l'Agence Internationale d'Energie Atomique. Nous voulons lui dire la joie que nous éprouvons à l'accueillir, pour la première fois, au sein de cette Assemblée.

La Sixième Conférence générale de l'Agence Internationale d'Energie Atomique qui a tenu ses assises en septembre dernier a permis d'évaluer le travail accompli durant les cinq années de son existence et de formuler des pronostics pour l'avenir. Si les activités de l'Agence n'ont pas toujours correspondu aux prévisions initiales, mon Gouvernement n'est pas enclin, pour autant, à sous-estimer ses réalisations. Il n'est pas non plus pessimiste quant à son rôle pour l'avenir.

Une des fonctions les plus importantes de l'Agence est de promouvoir l'échange de renseignements scientifiques et techniques et, plus spécialement, de favoriser la tenue de conférences, séminaires et symposiums. Le Gouvernement canadien a été heureux, grâce à la coopération de la Compagnie de l'Energie Atomique du Canada,

1911

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

d'être l'hôte, cette année, d'une de ces rencontres organisée conjointement par l'Agence et l'UNESCO. Il est certain que ces colloques sont extrêmement utiles aux savants de tous les pays. Ils permettent un échange fructueux d'idées et d'expériences et contribuent à l'avancement de nos connaissances dans les divers domaines de la physique nucléaire.

A cet égard, la recommandation faite par la Sixième Conférence générale de l'Agence d'organiser une troisième conférence internationale sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique nous paraît particulièrement opportune. Le Canada est heureux de se porter co-auteur de la résolution qui a pour but de donner suite à cette recommandation.

Aux termes mêmes de ses statuts, l'Agence est responsable de voir à l'installation et à l'administration de systèmes de sauvegarde ou de protection. Ma Délégation se réjouit de constater qu'au cours de l'année 1952 l'Agence a effectué ses trois premières inspections : celle du réacteur NORA en Norvège, celle du réacteur TRIGA-MARK 2 en Finlande et celle ayant trait aux quatre types différents de dispositifs à réaction nucléaire situés aux Etats-Unis et ouverts à l'inspection par ce pays.

Je faisais état, il y a un moment, de la nécessité de se tourner vers l'avenir afin d'élaborer le programme de l'Agence pour les prochaines cinq années. A ce sujet le Bureau de Direction a déjà entrepris un travail utile de programmation auquel collaborent les scientifiques de mon pays. Des experts canadiens participent aux études cherchant à définir le rôle qui revient à

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by proper documentation and that the books should be kept up to date at all times. The second part of the document describes the various methods used to collect and analyze data, including the use of questionnaires, interviews, and focus groups. It also discusses the importance of ensuring the reliability and validity of the data collected. The third part of the document discusses the results of the study and the implications for practice. It concludes that the findings of the study have important implications for the development of effective interventions and that further research is needed to explore these findings in greater detail.

l'Agence concernant l'utilisation de l'énergie nucléaire pour des fins d'ordre pratique.

Pour terminer, Monsieur le Président, je veux marquer notre satisfaction, en tant que membre du Bureau des Gouverneurs de l'Agence, d'avoir le privilège avec les représentants du Pakistan et de la Pologne, de nous porter co-auteur de la résolution demandant à cette Assemblée de prendre note du rapport que l'Agence nous a soumis.

Je voudrais de nouveau exprimer nos remerciements au Dr Eklund et l'assurer que mon pays entend apporter tout son appui à l'oeuvre que poursuit l'Agence Internationale d'Energie Atomique.

